



Etude de faisabilité sur les retenues hivernales

Compte rendu du Comité Stratégique

#2

à l'hôtel du Département
salle de l'Hémicycle

le 8 avril 2025



Participants

Prénom Nom	Fonction	Organisme	Était présent	Était Excusé
Kléber Mesquida	Président	Département de l'Hérault	X	
Yvon Pellet	Vice-président	Département de l'Hérault	X	
Séverine Saur	Conseillère Dpt.	Département de l'Hérault		X
Philippe Vidal	Conseiller Dpt.	Département de l'Hérault		X
Vincent Gaudy	Conseiller Dpt.	Département de l'Hérault		X
Julie Garcin Saudo	Conseillère Dpt.	Département de l'Hérault		X
Jérôme Despey	Président	Chambre d'Agriculture Hérault	X	
Alexandre Boudet	Délégué à l'irrigation	Chambre d'Agriculture Hérault	X	
Valérie Bastoul	Directrice	Chambre d'Agriculture Hérault	X	
Céline Brossard	Directrice adjointe	Chambre d'Agriculture Hérault	X	
Julie Catherinot	Chargée de mission	Chambre d'Agriculture Hérault	X	
François-Xavier Lauch	Préfet de l'Hérault	Préfecture	X	
Fabrice Levassort	Directeur Hérault	DDTM	X	
Marc Ournac	Directeur adjoint	DDTM	X	
Carole Delga	Présidente	Conseil régional Occitanie		X
Charles Pascal	Responsable de service	Conseil régional Occitanie	X	
Julie Lebea	Chargée de mission	Conseil régional Occitanie	X	
Patrick Berg	Directeur régional	DREAL d'Occitanie		X
Michel Roussel	Directeur régional	DRAC		X
Olivier Rousset	Directeur régional	DRAAF		X
Nicolas Jeanjean		DRAAF	X	
Laurent Jounin	Chargé de mission	DRAAF	X	
Hervé Bluhm	Directeur régional	Office Français de la Biodiversité		X
Karine Bonacina	Directrice	AERMC – Délég. De Montpellier		X
Elisabeth Vidal		AERMC – Délég. De Montpellier	X	
Eric Florès	Contrôleur Général	SDIS de l'Hérault	X	
M. Pérez		SDIS de l'Hérault	X	
Frédéric Roig	Président	Asso. Des Maires de l'Hérault		X
Vincent Gaudy	Maire	Commune de Florensac		X
J-Pierre Simo-Cazenave	Maire	Commune de Magalas		X
Jacques Dham	Adjoint /Maire	Commune de Magalas	X	
Jean-Claude Marchi	Maire	Commune d'Autignac		X
Thierry Roque	Maire	Commune de Caussiniojols		X
Gérard Boyer	Maire	Commune de Coulobres	X	
Guy Roucayrol	Maire	Commune de Pouzolles	X	
Bernard Mas	Adjoint/Maire	Commune de Pouzolles	X	
Pierre-Jean Rougeot	Maire	Commune d'Abeilhan		X
Catherine Fis		Commune d'Abeilhan	X	
François Anglade	Maire	Commune de Laurens	X	
Patrice Laffond		Commune de Laurens	X	
Olivier Nofre		Commune de Laurens	X	
Christophe Morgo	Président	EPTB Fleuve Hérault		X
Christophe Vivier	Directeur	EPTB Fleuve Hérault	X	
Philippe Doutremepuich	Président	Comm. Loc. de l'Eau Flv. Hérault	X	

Prénom Nom	Fonction	Organisme	Était présent	Était Excusé
Marie-Pierre Pons	Présidente	EPTB Orb Libron	X	
Romain Conil		EPTB Orb Libron	X	
Gérard Abella	Président	EPTB Nappe Astienne		X
Daniel Ballester	Président	Comm. Loc. Eau Flv. Orb-Libron		X
Claude Allingri	Président	Comm. Loc. Eau Nappe Astienne		X
Jean-François Blanchet	Directeur général	Groupe BRL		X
François Gontard		Groupe BRL	X	
Fabien Castelbou	Administrateur	Coopérative agricole d'Occitanie	X	
Clémentine Rouissignol		Coopérative agricole d'Occitanie	X	
Delphine Antolin		Coopérative agricole d'Occitanie	X	
Guilhem Nougaret	Administrateur	Coopérative agricole d'Occitanie	X	
François-Régis Boussagol	Président	Vignerons Indépendants Hérault		X
Benoît Caizergues	Président	Union des ASA d'Irrigation et Gestion des Ouvrages (AIGO 34)	X	
Céline Hugodot	Prestataire	Union des ASA d'Irrigation et Gestion des Ouvrages (AIGO 34)	X	
Sophie Noguès	Présidente	SAFER Hérault		X
Patrice Negrou		SAFER Hérault	X	
Pierre Maigre		LPO Occitanie		X
Simon Popy	Président Languedoc	France Nature Environnement		X
Eric Vindimian		France Nature Environnement	X	
Max Allies	Président	Féd. des Chasseurs Hérault		X
Jean-Jacques Dumas	Président	Féd. de Pêche de l'Hérault		X
Gilbert Rieu	Président	UFC Que Choisir	X	
Patrick Le Goulven		UFC Que Choisir	X	
Valérie ANDRIEU	DGA DETIE	Dpt34 / DGA DETIE	X	
Myriam Tancogne	Chargée Mission	Dpt34 / Cabinet du Président	X	
Laurent Aufrère	Directeur P3E	Dpt34 / DGA DETIE		X
Bruno Chabert	Chef de service	Dpt34 / DGA DETIE Agriculture	X	
Christophe Fournier	Directeur	Dpt34 / DGA DETIE Agriculture	X	
Bénédicte Canaguier	Chef de projet	Dpt34 / DGA DETIE Agriculture	X	
Louise Roche-Koch	Chargée d'opérations	Dpt34 / DGA DETIE Agriculture	X	
Fabien Groud	Prestataire	CC&EC	X	

Introduction

Introduction : M. MESQUIDA – Président du Conseil Départemental de l'Hérault

Monsieur MESQUIDA remercie Yvon PELLET, vice-président du Conseil Départemental de l'Hérault et les équipes en charge du projet. Il salue la démarche de concertation menée dès le démarrage du projet.

Monsieur le président expose brièvement les objectifs du comité stratégique : présentation des études et des suites envisagées.

Suite à ce comité et ses conclusions, des études préalables s'emploieront à répondre sur tous les aspects techniques et réglementaires, avant d'envisager engager une phase de réalisation de travaux.

Il rappelle l'importance de l'irrigation, sans laquelle, dans quelques années, le département de l'Hérault apparaîtra avec des paysages dépourvus de vignes, et sera touché par des incendies répétés.

Intervention de M. DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

Monsieur DESPEY remercie la démarche de concertation, qualifiée d'exemplaire.

Il rappelle l'urgence à franchir les obstacles de faisabilité de ce projet pour poursuivre sa réalisation ; et souligne également le retard de la France sur les sujets de l'eau, par rapport à d'autres pays.

Monsieur DESPEY confirme la nécessité de donner les capacités aux agriculteurs d'entreprendre, en supprimant certaines entraves. Pour cela, la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, s'est attelée à un projet concerté, en prenant en compte les diverses propositions de projets émergents, même si l'on a constaté la présence d'opposants. Ce travail, résultat d'une longue réflexion, est indispensable.

Intervention de M. LAUCH, Préfet de l'Hérault

Monsieur LAUCH remercie Monsieur MESQUIDA pour cette rencontre et rappelle l'importance qu'il a toujours accordé à ce projet. Il salue le portage de la maîtrise d'ouvrage par la collectivité territoriale départementale, qui est un gage de détermination et souligne l'aspect inédit des services de l'Etat que d'être étroitement associé à un tel projet, confortant le respect du droit et de l'équilibre.

Les agriculteurs demandent de l'eau pour survivre. Il faudra donner des garanties pour que ces usages soient respectueux de la ressource en eau potable, du maintien des milieux et des risques incendies.

Monsieur LAUCH salue la concertation faite par le Département. Il souhaite aller plus loin en termes de communication, pour porter un discours transparent à tous les interlocuteurs en appui de la construction du projet.

Ce comité stratégique est important : on construit pour les 30 années à venir.

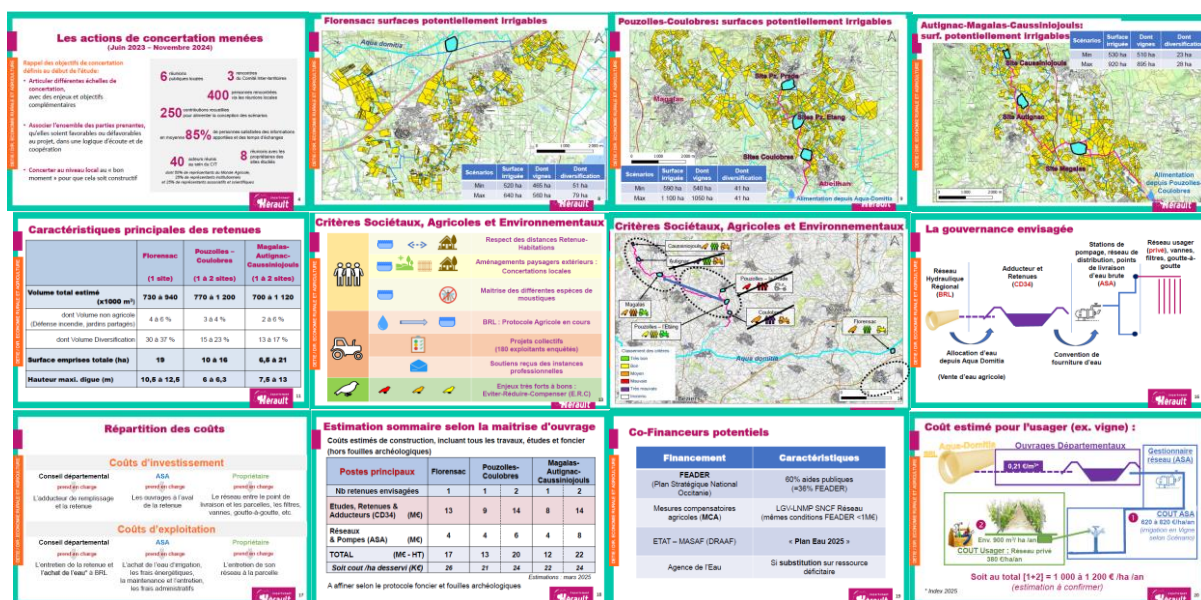
La parole est donnée à Monsieur Chabert, Chef de service Agriculture et Ruralités, Conseil Départemental de l'Hérault, pour une présentation de l'étude.

Présentation de l'étude de faisabilité.

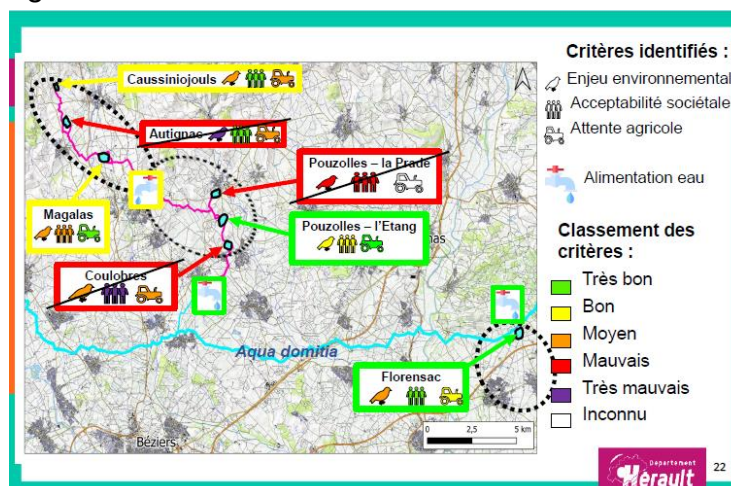
Une présentation synthétique est proposée ci-dessous, dont le contenu exhaustif est joint en annexe sous la forme d'un PPT.

Ont ainsi été présentés :

- Un bilan de la concertation menée sur le territoire,
- L'étude de faisabilité par communes : Florensac, Coulobres, Pouzolles, Autignac, Caussiniojols, Magalas.
- Les critères sociétaux, agricoles et environnementaux permettant une décision sur les suites du projet,
- Les éléments économiques et financiers du projet,



- Une synthèse globale et ses conclusions :



Cette présentation conduit aux conclusions suivantes :

Le Département propose de poursuivre le projet sur le phasage suivant :

- Phase 1 : Sites de Florensac et de Pouzolles l'Etang,
- Phase 2 : Sites de Magalas et de Caussinijouls.

Les sites de Coulobres, Pouzolles la Prade et Autignac sont abandonnés.

Échanges

M. VINDEMIAN, représentant de France Nature Environnement (FNE) :

Ce projet interroge car il est choquant d'entendre qu'il y ait une perte de l'eau du Rhône à la mer ; l'eau du Rhône fait vivre les écosystèmes du littoral et il y a également le risque que cette eau coule moins en été.

La réflexion doit plutôt se porter sur une nouvelle agriculture plus économe en eau. Il faut rester constructif avec un projet intégré et prudent sur le risque de facilité à utiliser l'eau du Rhône dont on dispose encore. Les scientifiques alertent sur ces problèmes, en y apportant des arguments. FNE se montrera extrêmement vigilant sur la qualité des études d'impact.

M. MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault :

Rappelle que tous les éléments nécessaires seront pris en compte pour les évaluations environnementales. Mais les études n'en sont pas encore à ce stade, à ce jour.

M. LAUCH, Préfet de l'Hérault :

Il ne peut pas exister de projet de ce type sans penser au modèle agricole. De plus, l'autorisation de prélèvement de BRL dans le Rhône n'est utilisée qu'à 50%.

Les associations ne sont pas décisionnaires des avancées de tous types de projets. Nous sommes présents pour écouter, mais pas pour renoncer, et nous veillerons à ce que le Droit accompagne le projet dans le bon sens.

M. PELLET, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault :

On ne va pas augmenter l'autorisation de prélèvement de l'eau du Rhône par Bas Rhône Languedoc (BRL).

Une large concertation a été menée tout au long du projet : pour exemple, Coord'eau, a été reçue, écoutée et entendue lors d'une rencontre au Conseil Départemental. Cet échange a fait l'objet d'une discussion constructive, accompagné de réflexions par chacune des parties, et dont les conclusions ne semblent pas si éloignées.

M. DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault :

La concertation est essentielle. Depuis 2018, on a perdu beaucoup d'agriculteurs. Il faut penser au modèle agricole avec également la diversification. Malheureusement il faut de l'eau pour diversifier. Le statu quo ne favorisera pas l'agriculture française, et conduira au développement d'une dépendance alimentaire extérieure plus grande, et à l'apparition de friches, comme à la succession d'incendies. Ce n'est pas souhaitable. Il faut entendre qu'il faut économiser l'eau, et poursuivre le travail d'étude de retenues hivernales.

M. RIEU, représentant d'UFC Que choisir :

Monsieur RIEU prend acte de la préoccupation du monde agricole. Pour autant, ce n'est pas avec la réalisation « *de bassine* » qu'il sera sauvé : il y aura des agriculteurs sans eau conduisant à un déséquilibre entre eux. Il existe des fonds publics pour l'arrachage et la distillation qui sont contraire à la création de « *bassines* ». Le sujet de la salinisation n'a pas été évoqué ; détourner de l'eau va l'accentuer.

On s'interroge sur les fonds publics alloués aux « *bassines* » et sur les priorités du Conseil Départemental : 60% de fonds publics alloué à ce type de projet, représente une enveloppe importante.

On ne pense pas que ce soit un projet pour l'agriculture de l'Hérault. Il faut parler d'agriculture intégrée.

M. MESQUIDA, Président du Conseil Départemental de l'Hérault

La collectivité a fait le choix d'investir et de préserver la profession agricole. M. MESQUIDA souligne que le terme de « *bassine* » est inapproprié et que le terme exact est « *retenue* » hivernale.

M. DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

On a toujours parlé de multi-usages. La Chambre d'Agriculture et l'INRAE travaillent sur les techniques culturales pour faire des économies d'eau et sur les cépages résistants.

La crise viticole est un problème beaucoup plus large, avec des causes extérieures : la COVID a déjà pénalisé fortement la profession, d'autres concurrents ont pris des parts de marché. Le fleuron de notre agriculture n'est pas délocalisable. La situation actuelle, difficile, ne doit pas empêcher de se projeter et d'avoir une stratégie.

M. DOUTREMEPUICH, CLE du fleuve Hérault :

Monsieur DOUTREMEPUICH évoque la démarche de Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et la finalité d'une étude sur l'eau sur le bassin héraultais à l'horizon 2050, qui présente des résultats très inquiétants, tant en termes de quantité que de qualité. L'agriculture joue un rôle totalement différent des autres activités économiques. Pour autant, on doit avoir une vision intégrée de projet, en tenant compte de la notion d'aménagement du territoire, du volet démographique, de l'accueil de nouveaux habitants

M. BOYER, maire de Coulobres :

Monsieur BOYER relate l'évolution récente de la situation de sa commune, face au projet des Retenues Hivernales. Une association de riverains, opposée au projet des retenues, s'est rapprochée d'individus plus agressifs et a fini par taguer l'ensemble du village la veille des vœux du maire (Janvier 2025), renvoyant une image déplorable et confirmant une incompréhension face aux problèmes de sécheresse. Monsieur Boyer regrette que ce projet n'ait pas pu être retenu sur le territoire de sa commune.

M le Contrôleur Général FLORES, SDIS :

Le Département de l'Hérault a fait le choix de ne plus utiliser l'eau potable pour lutter contre les incendies. Le SDIS développe déjà des stockages, dans les caves coopératives, par exemple. Il existe 42 sites et 26 000 m³ d'eau stockée dans le Département. Et l'extinction d'un feu nécessite, par exemple, environ 300 m³ d'eau pour une surface de moins de 5 ha. Récemment, le feu de Frontignan (Août 2024, 310 ha dévastés) a utilisé 1800 m³/h, soit 2 châteaux d'eau vidés toutes les heures).

Il y a en moyenne environ 1400 feux par an.

M. CASTELBOU, représentant de la profession agricole (Coop Occitanie) :

Monsieur CASTELBOU remercie le Département pour ce projet : il est très appréciable de pouvoir compter sur les élus en période de restrictions budgétaires. Il précise que la diminution du nombre d'agriculteurs impactera la biodiversité : les friches attirent les sangliers et favorisent les incendies. Si les coopératives disparaissent, le stockage de l'eau disparaît. Concernant le coût des retenues, le monde agricole est le 2^{ème} PIB, il faut aborder le sujet économique d'une façon globale, avec une analyse coûts/bénéfices. Concernant le marché du vin, on ne vise pas une surproduction de vin de qualité médiocre, mais bien une montée en gamme. Il faut donc encore faire évoluer l'agriculture dans l'Hérault, agriculture qui est déjà très respectueuse dans l'utilisation de produits phytosanitaires. On travaille également beaucoup à une agriculture sèche.

Concernant la ressource en eau provenant du Rhône, certes, l'eau doit aller à la mer pour éviter les remontées salines, mais les études montrent que le débit du Rhône va augmenter l'hiver.

Ces retenues doivent être réalisées pour sécuriser une viticulture de qualité et permettre de développer une diversification. Le monde agricole les attend.

M. Le GOULVEN, représentant d'UFC Que choisir :

Les retenues sont destinées à 90% pour la vigne. Il faut expliciter l'utilisation de cette eau, à destination d'une viticulture de qualité.

Et quid d'un territoire où il n'y aurait pas de preneur ?

Le coût de ce projet nécessite d'être expliqué aux contribuables. Il est utile de parler de diversification, pour laquelle lors de la concertation, le dimensionnement des réseaux s'est révélé peu adapté.

M. Boudet, chambre d'Agriculture :

200 millions d'euros sont alloués à la distillation au niveau national. L'eau va amener de la diversification, sans pouvoir préciser de chiffre à ce stade des avancées du projet. Sans retenue, il ne pourra y avoir de diversification.

Les retenues doivent être perçues comme un accompagnement à l'évolution du modèle agricole. Le développement des itinéraires techniques adaptés nécessitera un peu de temps.

M. VINDEMIAN, représentant de France Nature Environnement :

Pourquoi ne pas réserver l'argent public pour les agriculteurs avec conditionnalité aux aides ?

M. LAUCH, Préfet de l'Hérault :

45 millions sont dédiés à la distillation et à l'arrachage. Les agriculteurs montrent une lassitude sur les aides qui peuvent leur être allouées et sont prêts à s'engager sur les projets en devenir. Pour autant, il doit y avoir des engagements de leur part.

M. PELLET, Vice-Président du Conseil Départemental de l'Hérault :

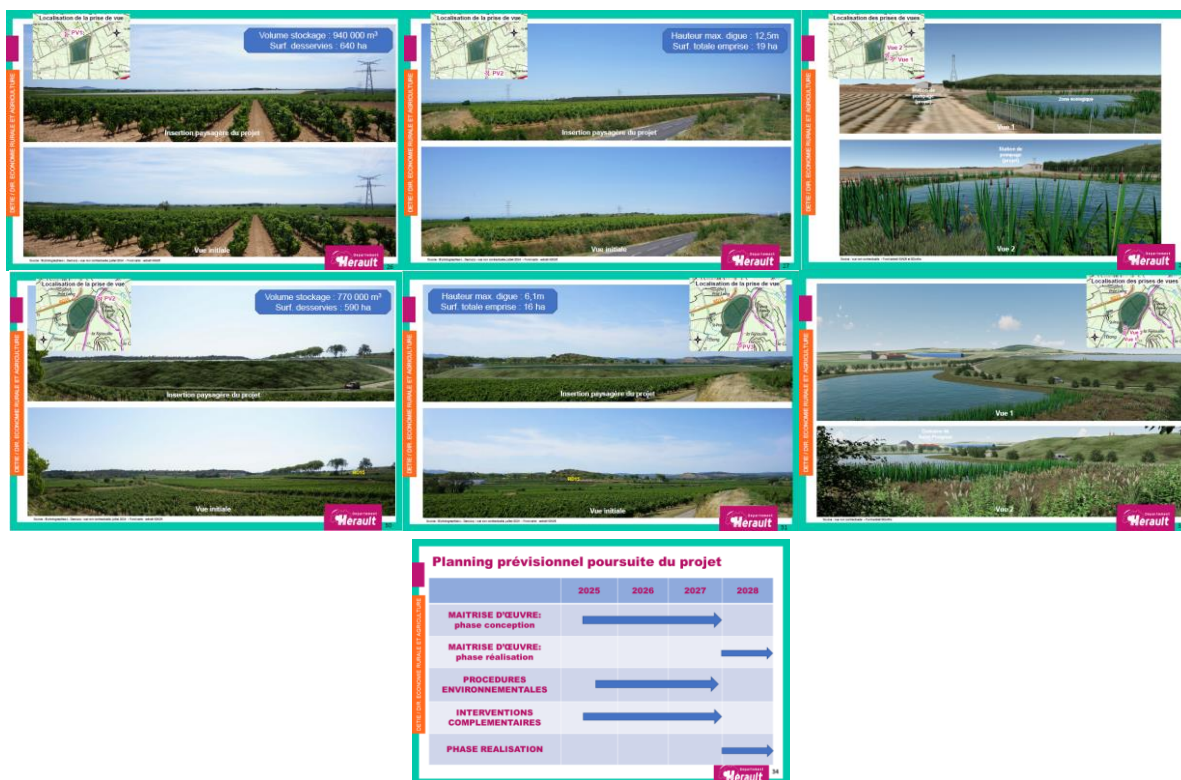
Monsieur PELLET salue le courage de Monsieur BOYER et sa défense de l'intérêt général.

L'objectif du soutien à l'économie de territoire et à la diversification permettrait aussi de réserver de l'eau pour la lutte contre les incendies, et le maintien de la biodiversité. Les retenues s'inscrivent dans une palette de solutions adaptées pour accompagner la profession agricole au changement climatique (cépages résistants, travail des sols). Ce n'est pas du gaspillage d'argent public.

Il faut faire confiance aux jeunes agriculteurs.

Esquisses de photomontages- Planning prévisionnel du projet.

A la suite de ces échanges, les photomontages des sites de Florensac et de Pouzolles l'Etang, incluant les caractéristiques générales des retenues définies à ce stade de faisabilité, ont été présentés, ainsi que le planning prévisionnel du projet.



Le support de présentation est accessible sur le site :

<https://herault.fr/1777-etude-sur-les-retenues-hivernales-vos-questions-nos-reponses.htm>

Conclusion

M. PELLET, Vice-Président à l'économie agricole et à l'aménagement rural du Conseil Départemental de l'Hérault :

Monsieur PELLET remercie les participants à ce comité. Il souligne la démarche de concertation entamée volontairement par le Département de l'Hérault qui doit, et va se poursuivre. La discussion sera toujours ouverte.

Aujourd'hui, le Département retient :

- De poursuivre des études sur les sites de Florensac et de Pouzolles l'Etang,
- De poursuivre dans une seconde phase les sites de Magalas et de Caussiniojols,
- D'abandonner les sites de Coulobres, de Pouzolles la Prades et d'Autignac.

M. LAUCH, Préfet de l'Hérault :

Remercie également les participants et souligne l'appui de l'Etat sur le sujet des retenues hivernales. Monsieur le Préfet veillera :

- à ce que les décisions de l'Etat soient conformes à la réglementation, et soient rendues rapidement,
- au maintien de la concertation et des échanges avec les différents services et confirme l'importance d'une réflexion sur le type d'agriculture.